

Questions aux candidats de l'élection municipale de 2014

Etat des réponses reçues

Question de SAVE concernant

les réalisations envisagées pour le CDT Yvelines 2020 2030

A 2) Quelles réalisations comptez-vous faire inclure dans le CDT Yvelines dans les perspectives 2020 puis 2030?

Cette question figure parmi les questions de SAVE adressées à toutes les listes déclarées le 6 mars 2014 à Versailles, Le Chesnay et Viroflay.

Réponse de 90000 Voisins :

Le Contrat de Développement Territorial pour le département des Yvelines est en cours de discussion entre l'Etat, l'EPPS, la CASQY, VGP et la ville de Vélizy. La ville de Versailles et la Communauté d'agglomération de VGP ne nous ont pas donné accès au document de travail non encore finalisé, devant par la suite être soumis à enquête publique.

La contribution de VGP aux travaux de construction du CDT s'appuiera largement sur la concertation des acteurs économiques et associatifs du territoire.

Versailles Grand Parc se situe au cœur d'un des principaux pôles mondiaux de R/D et d'innovation industrielle. Nous devons arrimer Versailles Grand Parc à la dynamique de l'OIN Paris Saclay et notamment à ses deux pôles de compétitivité (Moveo et Systematic) en faire un des piliers. Le territoire de Versailles Grand Parc réunit tous les critères pour constituer un pôle d'attraction des ingénieurs et chercheurs associés au développement de ce territoire (qualité de vie, qualité des établissements d'enseignement, patrimoine architectural, environnement végétal d'exception, diversité du tissu commercial, vie culturelle, densité du tissu associatif,...).

Le rayonnement international de Versailles doit bénéficier indirectement à la visibilité du pôle.

Dans ce cadre, plusieurs axes seront privilégiés :

- La construction et la diversification du parc de logements

- La reconversion des sites militaires (Pion, Satory) et des emprises ferroviaires (Chantiers, Mortemets)
- La préservation de la qualité de vie
- Le maillage du territoire avec les grands pôles métropolitains :
 - Ligne verte du grand Paris Express (Gares de Satory et Chantiers)
 - Tram train Evry – Massy et prolongement Versailles Chantiers
 - Tangentielle ouest
 - TSCP Massy Saint Quentin
 - Voies réservées covoiturage sur autoroute

Nous souhaitons en particulier appuyer le développement d'un écosystème des mobilités innovantes à Satory et serons attentifs à l'intégration des deux points suivants :

1. Le développement d'une offre immobilière afin de :

- développer des capacités d'accueil pour attirer les start-ups de la mobilité 2.0.
- attirer des groupes / entreprises de taille plus importantes autour de cette thématique
- accueillir un établissement d'enseignement supérieur
- accueillir d'autres laboratoires de recherche

Le Conseil général rappelle que faute d'offre, ce sont au moins 13 entreprises et une école d'ingénieurs dans le champ de la mobilité du futur, représentant un besoin immobilier de plus de 40 000 m2 qui ont dû renoncer à s'installer sur Satory dans les dernières années.

2. La mise en œuvre d'une liaison de transport entre Satory et le pôle multi modal des Chantiers

Nous lancerons une étude préalable en partenariat avec les laboratoires du territoire relative à la mise en place d'une liaison entre le pôle des Chantiers et Satory en véhicule électrique automatisé sur une voie dédiée ou semi-automatisé.

Ce déploiement s'appuiera sur un partenariat avec les laboratoires de recherche du territoire (IFFSTAR, Vedecom, INRIA).

Compte tenu de l'enjeu d'un tel démonstrateur pour le développement du cluster et la transformation commerciale de projets à l'export, nous mobiliserons des financements publics (aides publiques à l'innovation du Ministère de l'industrie, aides publiques européennes). L'objectif d'un tel déploiement est de renforcer le cluster et son potentiel d'attraction pour des chercheurs, laboratoires de recherche et entreprises.

La remise en activité de la ligne de chemin de fer militaire rejoignant Saint Cyr évoquée par le Maire sortant présente moins d'intérêt :

- le sujet prioritaire est de développer une liaison directe avec le PEM des Chantiers (64 000 voyageurs jour) ;
- le coût d'investissement n'a pas été à ce stade estimé ;
- les coûts d'exploitation seront très supérieurs à la ligne automatisée par véhicule léger automatisé ;
- cette ligne de chemin de fer peut constituer un outil, au même titre que la piste d'essai, pour les laboratoires de recherche installés sur le cluster.

L'extension de ce dispositif à la liaison entre un parking de cars de touristes, le centre-ville et le Château sera ultérieurement étudiée, permettant notamment de libérer la Place d'Armes.

Réponse de Union pour Versailles :

Le CDEY lié à l'OIN Paris-Saclay a déjà permis de financer une part importante de l'allée des Mortemets (750 000 euros, travaux réalisés), le PEM de Chantiers (3 millions, travaux en cours), une petite part indispensable pour l'insonorisation du Pont des Chantiers et, à terme, d'autres investissements liés au développement de Satory qui constitue le cœur de l'OIN sur notre territoire (rue Porte de Buc, voie ferrée militaire, doublement RD7 à Saint-Cyr...)

Le CDT, actuellement en cours d'élaboration avec le CG78, la CASQY, Vélizy et l'EPPS, ne financera probablement pas par lui-même de grands projets sur notre territoire mais identifiera les projets qui feront l'objet d'un financement dans le prochain CPER. Les sujets identifiés à ce jour sont les suivants : voie ferrée militaire, échangeur RN12/RD91, barreau de Buc, doublement RD7 à Saint-Cyr, bus à haut niveau de service entre Saclay et Pont de Sèvres via Jouy, Bièvres et Vélizy, TCSP sur le RD 36 à Châteaufort, accès Val de Sygrie...

Réponse de VIROFLAY Solidaires :

pas de réponse

Réponse de LE CHESNAY Avenir :

A2- La réalisation d'un réseau de transport interconnecté avec la Métropole du Grand Paris

Autres réponses :

Les autres listes (4) présentes sur Versailles n'ont pas apporté de réponse écrite à nos questions.

Pourtant trois d'entre elles avaient fait la promesse de répondre à toutes nos questions.